

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de La Chapelle de Guinchay
MAIRIE DE PRUZILLY
71570 PRUZILLY
Tel : 03 85 35 11 94
E mail pruzilly.mairie@orange.fr
Site: <http://www.pruzilly.fr>

Compte rendu de la séance du 2 septembre 2024

L'an deux mil vingt quatre, le deux septembre à 20 h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent CONDEMIN, Maire.

Etaient présents : MM Laurent CONDEMIN, Gilles PONCET, Jean-Paul ACHKOYAN, Yannick DESBOIS, Mmes Camille D'ORAZIO, Céline BALLOFFET Corinne GUÉRIN, Karine COINDARD, Cécile MORIN,

Secrétaire de séance : Mme Céline BALLOFFET

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 08/07/2024, le Conseil Municipal décide:

AVIS SUR LA MISE A DISPOSITION DE NOTRE AGENT COMMUNAL, AU SIVOM :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de départ à la retraite d'un agent du SIVOM. Vu le transfert de quelques compétences du SIVOM, à MBA, le SIVOM demande aux 6 communes si elles voudraient mettre à disposition leur agent technique, quelques heures par semaine, ce qui éviterait d'embaucher quelqu'un à nouveau, ou bien si elles seraient favorables à l'embauche d'un nouvel agent, par le SIVOM.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé de M. le Maire, est favorable, à l'unanimité, à la mise à disposition de notre agent technique, au SIVOM, quelques heures par semaine.

BORNES A INCENDIE :

Vu l'incendie qui a eu lieu dans le village voisin, récemment, il convient de faire un point sur nos bornes à incendie :

Une vérification a été faite courant août 2024, par les pompiers :

2 bornes à incendie sont en dysfonctionnement :

- Chemin des hauts de combe (limite avec Juliéas)
- Entrée de la Rue des Nonains

Suez doit se rendre sur place et faire un devis.

Selon la norme, il doit y avoir une borne à incendie à 400 m maximum d'une habitation.

La vérification sera faite par la commune de Crèches (selon une convention), courant octobre 2024

TRAVAUX :

- Faits :

- Samedi 31/08, une corvée de ménage a eu lieu à l'église, par quelques membres du Conseil Municipal, quelques habitants et des jeunes du CCJ. Les paroissiens remercient tous ceux qui ont participé à ces travaux de nettoyage.
- Suite aux orages de cet été, le SIVOM et notre employé communal ont dégagé les chemins.
- L'arbre de la cour de l'école, qui était malade, a été abattu.
- La conduite d'eaux pluviales a été reprise, vers chez M. AUDOUAL (l'eau s'infiltrait dans son mur et provoquait des zones d'humidité dans sa maison)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a reçu 3695€ de pénalités de retard, concernant le délai de livraison du camion communal, qui n'avait pas été tenu.

Les fleurs sont arrosées avec l'eau du puits communal, d'où une économie d'eau assez substantielle. Les randonneurs félicitent la commune pour le fleurissement.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du fait que, environ 2ha de terrains communaux sont actuellement en friche. Sachant qu'ils sont en AOC Crémant de Bourgogne et Beaujolais, il serait opportun de trouver à les louer.

Evidemment, le locataire bénéficierait de quelques années de loyer gratuit, en échange de la remise en état du terrain.

Mme Cécile MORIN signale que le camion qui ramasse le contenu des PAV, « sème » des papiers et des cartons, tout au long de son parcours. Un message sera envoyé au responsable de MBA.

M. Yannick DESBOIS informe l'assemblée d'un dépôt sauvage de bidons en plastique, sur le chemin qui contourne le Mont Rouge.

Mme Camille D'ORAZIO signale que la prochaine réunion du CCJ aura lieu le 10/09, en vue des olympiades du 15/09.

M. Gilles PONCET propose de mettre une petite poubelle à la salle des fêtes, à disposition du CLS (association sportive), afin d'éviter de retrouver des détritrus dans la grande poubelle, lors des états des lieux entrants, de la salle des fêtes

Prochaine réunion du Conseil Municipal : **lundi 07/10/2024 à 20h30**, dans la salle de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h